

La Case de Santé est une structure unique en France. Porté par une initiative associative, ce centre de santé n'a été piloté par aucune institution. Il a dû gagner sa place en faisant la preuve de son utilité sociale et de ses compétences professionnelles. Aujourd'hui, c'est fait. Et pourtant, rien n'est gagné.



Le projet de la Case de Santé est de faire vivre un centre de santé polyvalent de quartier mais ouvert à tou-te-s, un lieu de santé adapté à l'accueil de populations frappées par les inégalités sociales de santé. C'est un modèle nouveau de structure de premier recours, innovant et efficient dans sa prise en charge globale et coordonnée des personnes.

Une structure qui complète et travaille en parfaite coordination avec celles du droit commun. La Case de Santé est également un lieu d'enseignement et de formation pour des internes du Département Universitaire de Médecine Générale ou pour des travailleurs sociaux en formation.

En six années d'existence ce sont près de 3 000 personnes qui ont trouvé à la Case de Santé un lieu où ce qui n'était pas possible ailleurs le devenait ici... Chaque année, 9 000 consultations sont réalisées par l'équipe pluridisciplinaire. Les deux tiers des personnes accueillies aujourd'hui sont des migrant-e-s. On y recense 66 nationalités différentes. Les usager-e-s ont entre quelques mois et 90 ans pour le doyen. La grande majorité est en situation de vulnérabilité sociale.

Pour donner vie à ce lieu de santé de premier recours, l'équipe est organisée pour assurer un accueil adapté qui permet à chacun-e de venir avec ses demandes, de trouver une écoute et une prise en charge attentive, d'être orienté-e au mieux et d'avoir un entretien assisté d'un interprétariat professionnel en cas de besoin.

L'équipe médicale, soucieuse de son indépendance vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique et ajustant ses prescriptions aux modèles raisonnés de la revue Prescrire, assure des missions avancées en médecine générale incluant la gynécologie, la petite dermatologie, l'usage de l'échographie à visée diagnostique, la pratique de l'IVG médicamenteuse...

L'équipe sociale, spécifiquement formée, anime la promotion du droit à la santé et des droits

sociaux, elle assure à chacun-e l'accès à une couverture maladie et à la protection sociale en générale, organise l'accompagnement des personnes dans leurs démarches et les actions de plaidoyer nécessaires au respect des droits.

Bref, on y vient chaque jour de l'année, avec ou sans papier, pour prendre soin de soi ou jouer au domino entre Chibani-a-s, pour comprendre sa maladie, son traitement ou faire respecter ses droits, être accompagné-e dans des démarches administratives ou en matière de prévention santé, être soutenu-e en situation d'urgence comme être solidaire des étranger-e-s malades, se rassembler et lutter ou se faire dépister, être écouté-e, prendre un café, donner un cours de français...

Chaque jour, l'équipe de la Case de Santé assure ses missions avec compétence et détermination malgré le sous-financement de nos missions par les pouvoirs publics, les collectivités locales et les organismes sociaux. Mais, l'instabilité de la structure et la précarité des conditions dans lesquelles nous les réalisons nous mettent en difficulté. Il n'est pas rare que nous devions nous priver un temps des moyens minima de fonctionnement faute de réserve financière. Cela vaut pour le toner des imprimantes comme pour un stéthoscope.

Dans le même temps, Sanofi bénéficie d'un crédit d'impôt-recherche annuel de 130 millions d'euros pour ne produire dans ce cadre aucune nouvelle molécule utile. Avec cette même somme, la Case de Santé peut vivre 250 années...

Depuis plusieurs mois, nous sommes en difficulté pour payer les salaires et faire face à certaines échéances. La Case de Santé s'est fixée une échéance à fin septembre pour évaluer si les conditions de sa pérennisation sont réunies : si ce n'était pas le cas, l'équipe salariée, le Conseil d'Administration de l'association gestionnaire en concertation avec les usager-e-s, seront sans doute amenés à prendre des décisions douloureuses. La fermeture pure et simple du centre de santé étant envisagée à présent.

D'ici-là nous avons besoin urgent de votre soutien financier. A Toulouse ou ailleurs, si vous êtes convaincu-e-s de l'utilité de la Case de Santé, convaincues des compétences qui y sont réunies, et si vous vous refusez à voir un tel lieu de santé disparaître, manifestez-nous votre soutien !